

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Établissements publics
A Paris, 20 septembre 2018

Compte-rendu du comité technique administration centrale du 20 septembre 2018

Ce comité technique était présidé par Monsieur Philippe MERILLON, Secrétaire général du MAA par intérim.

Force Ouvrière était représentée par : Jean-Christophe Leroy, Marie-Bernadette ZANINI et Antoine MARTINEZ

1 - Le PV du CT AC du 5 avril 2018 n'a pu être présenté par l'administration. Son approbation est reportée.

2 - EQUITIME

EQUITIME est le logiciel de gestion du temps en remplacement de GESTOR, outil vieillissant qui ne peut plus évoluer.

Le nouvel outil EQUITIME permettra des mises à jour instantanées et la consultation du compte à distance, sans que le badgeage du poste ne soit toujours possible.

Il équipera tous les sites, y compris Auzeville. L'administration a décidé de prendre le temps nécessaire pour la bascule. Elle sera réalisée, en une seule fois pour tous les sites, quand tous les tests techniques seront réussis et les agents bien préparés (tutoriel et mise en place de formation).

Pour information, malgré la mise en place des nouvelles badgeuses, celles de GESTOR resteront quelque temps en place et seront définitivement supprimées quand EQUITIME sera parfaitement opérationnel.

Sans date précise, la mise en production est prévue pour octobre-novembre.

A terme, les agents ne seront équipés que d'un seul badge servant aux accès bâtiments, parkings, pointage et restauration.

3 - Avancement des travaux en AC

Les travaux de **Lowendal** sont terminés (un an de travaux). Actuellement, nous sommes en période de garantie de parfait achèvement, pendant un an, permettant d'effectuer les travaux rectificatifs. C'est le moment pour les agents de faire remonter les anomalies apparentes. Une visite du site est prévue le vendredi 21 septembre à 15h00 dans le cadre du CHSCT.

Varenne : les travaux sont divisés en plusieurs phases avec étude et consultation des entreprises.

Bât D : phase d'étude et de consultation pour début de travaux en février 2019 et déménagement début février sur le site de l'avenue du Maine pour les agents de la sous-direction des affaires budgétaires, d'une partie de la SDLP, de la CFDT et de la FSU (ou Vaugirard pour ces derniers ?). La communication a été faite aux agents. Le zoning des bureaux de l'avenue du Maine est en cours d'élaboration.

Avenue du Maine : l'administration désire toujours vendre ce site mais les propositions actuelles sont insuffisantes. De ce fait, il sert toujours de zone de repli pendant les travaux sur Varenne. Les travaux avenue du Maine se font à minima : peinture, sol, câblage informatique ... (pas d'isolement thermique).

Bât E : des études sont en cours pour des travaux 2020 (après RenoiRH).

Bât C : prévu en 2021.

4 - Retraite année 2017

On note une augmentation du départ à la retraite de 6% par rapport à l'année précédente.

L'âge minimum est fixé à 62 ans pour les agents nés à partir de 1955. L'âge moyen de départ à la retraite en centrale est de 63,47 ans. La moyenne de la fonction publique d'Etat est de 61,6 ans.

L'essentiel des départs se font les mois de janvier, juillet et octobre.

L'administration rappelle qu'en cas de décès en activité, un capital est versé sous condition au conjoint (mariage et PACS) et aux enfants mineurs.

Le remplacement des agents partants à la retraite est fonction des besoins de la structure et du schéma d'emplois. La règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ne prévaut plus.

5 - CET

Augmentation de 15 % par rapport à l'an dernier (42 535 en 2017 pour 36 815 en 2016) .

Malgré l'année blanche fiscale, l'administration ne mentionne aucune évolution notable de demande de paiement du CET en 2018.

Pour information, la monétisation des CET est budgétisée chaque année sur le titre 2 (dépenses de personnel).

FO s'interroge sur la raison de la forte augmentation des CET avec les conséquences possibles sur la bonne condition de travail des agents (équilibre vie personnelle-vie professionnelle). Le SG n'en tire pas de conclusion particulière.

Questions diverses FO

Droit à la déconnexion : le principe est affirmé dans la charte du temps : *En dehors des horaires de travail en semaine, le week-end ou pendant une période de congé du destinataire (réception d'un message d'absence) les courriels ne sont pas présumés être lus. Aucune réponse ou traitement immédiat ne peut être exigé.*

Le SG précise que le droit à la déconnexion est inscrit dans la feuille de route sociale 2019. Il demandera également au prochain comité de direction de l'administration centrale (CODAC) les pratiques par direction sur ce thème.

FO demande s'il y a des études sur des outils permettant de limiter les dérives. **FO** souhaite que soit ajoutée, dans le bilan social, la statistique annuelle d'envoi de courriel par tranche horaire et par direction d'AC.

A notre demande, un bilan sur le télétravail a été donné en séance (joint au CR)

Vos représentants **FO Agriculture**

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr



COPIE POUR INFORMATION

20 SEP. 2018

AC modèle tableau enquête télétravail 2018 Source : MAG

Raison(s) principale(s) invoquée(s) pour demander le télétravail		SG	DGPE	DGAL	DGER	DPMA	BCAB	
		réduction temps de trajet	fatigue, réduction temps de trajet	x	trajet domicile-travail, meilleure concentration	réduction temps de trajet	x	
ACCORDS	Nombre d'accords par catégorie d'agent	A	84	24	19	9	0	
		H	74	15	11	4	2	
	Total F :							
			159	39	20	13	6	2
	B		22	6	4	2	1	0
			1	0	0	0	0	0
	Total H :							
			23	6	4	2	1	0
	C		11	2	0	0	0	0
			0	0	0	0	0	0
Total								
		192	47	34	15	5	2	
ACCORDS	hors motif médical		175	42	32	12	2	
			17	5	2	3	1	0
	pour motif médical		13	7	2	1	2	0
			137	33	21	10	1	2
	Nombre d'agents autorisés par nombre de jours hebdomadaires	0.5	7%					
		1	71%					
	hors motif médical	1.5	2%					
		2	10%					
	Nombre d'agents autorisés par nombre de jours hebdomadaires pour motif médical	2.5	0%					
		3	1%					
Nombre d'agents autorisés par nombre de jours hebdomadaires pour motif médical	0.5	0%						
	1	3%						
Total Refus								
		8	3	0	0	0	0	
REFUS	Intérêt du service		7	2	0	0	0	
			1	1	0	0	0	0
	missions non adaptées au télétravail							
			1	1	0	0	0	0
	Capacité de l'agent à télétravailler							
			0	0	0	0	0	0
	Autre*							
			0	0	0	0	0	0
	Total Refus							
			8	3	0	0	0	0
LIEU	Lieu où s'exerce le télétravail	Domicile	89	45	34	15	2	
		Autre (structure ou lieu dédié)	0	2	0	0	0	0
RECOURS	Nombre total de recours	administratif	0	0	0	0	0	
		contentieux	0	0	0	0	0	
Motif de recours (précisez) :								

Efficacité 2018 (ETP)	902.5	322.1	212.6	145.5	67.5	100.2	1930
Pourcentage en télétravail	10%	15%	16%	10%	7%	2%	10%
Total							